

Prise en compte de l'espace forestier dans les documents d'urbanisme

ORDRE DU JOUR

Le 28 novembre 2013 -Lambesc

9h00 – 12h00

Objectifs : Appréhender les enjeux liés à l'aménagement du territoire urbain ● Identifier les rôles joués par la forêt dans le développement rural, urbain et l'aménagement du territoire ● Intégrer la problématique forêt-bois spécifique à un territoire dans les documents de planification urbaine ● Identifier les éléments fondamentaux devant constituer le volet forestier du diagnostic des documents de planification

9h00 : **Accueil des participants**

9h15 : **Ouverture et présentation de la formation**

Intervenants : Communes forestières et Commune de Lambesc

9h45 : **Rôles et enjeux de la planification urbaine**

- Le cadre législatif en lien avec le Grenelle de l'environnement

Intervenants : Communes forestières

10h10 : **La forêt de mon territoire : mieux la connaître pour mieux évaluer ses enjeux**

- Ressources forestières
- Multifonctionnalité des forêts
- Les outils de démarche territoriale
- Risques rencontrés sur le département

Intervenants : Communes forestières

11h00 : **Traduction et prise en compte de la forêt dans les documents de planification**

- Les documents de planification urbaine
- Enjeux communs aux documents de planification et à la filière forêt-bois
- Exemples
- Acteurs et partenaires à solliciter

Intervenants : Communes forestières et CPA

12h00 – Clôture de la formation

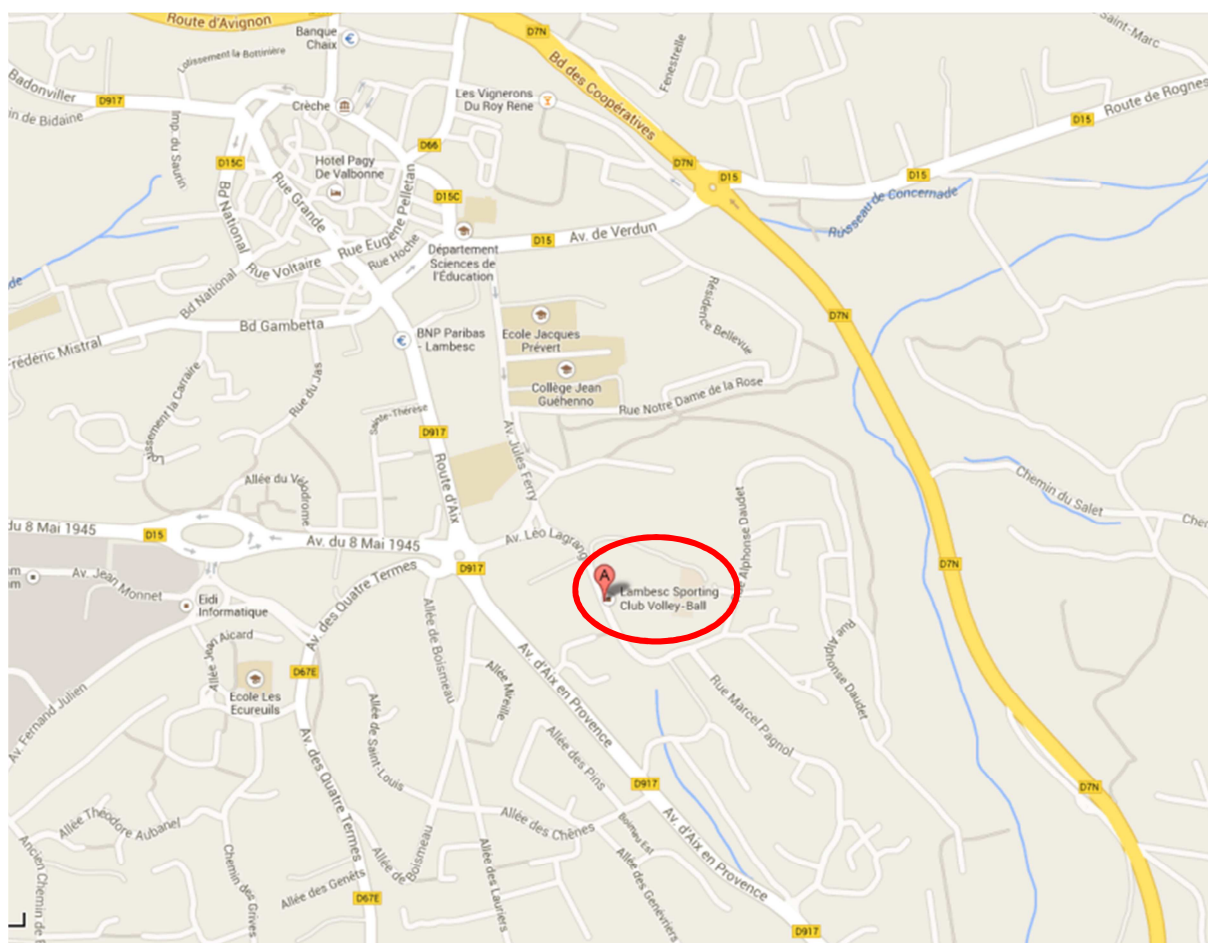
MODALITES PRATIQUES

Participation financière

Elus des communes adhérentes à jour de leur cotisation : la formation est un service auquel donne droit l'adhésion. Aucune autre participation que le paiement de la cotisation n'est demandée.

Les Communes forestières sont agréées organisme de formation par le Ministère de l'Intérieur. La participation demandée peut être prise en charge par la ligne formation du budget des communes, conformément au droit à la formation des élus régi par les articles L2123-12 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Plan d'Accès – Pavillon d'accueil - Avenue Léo Lagrange - 13410 LAMBESC



Vos interlocutrices :

Lucile Perdereau – Chargée de mission bois énergie aux Communes forestières Bouches-du-Rhône.

Tél : 04 42 51 54 32– **Mail** : boisenergie13@communesforestieres.org

Stéphanie Singh – Chargée de mission formation aux Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Tél : 04.42.65.78.15 – **Mail** : stephanie.singh@communesforestieres.org